

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DE TRIENT

DU 09 décembre 2019

PRESIDENT : M Bertrand Savioz

SECRETAIRE : M. Christian Goumand

PRESENTS : 14 personnes sont présentes y compris le conseil bourgeoisial. 8 personnes se sont excusées.

Le président débute la séance à 20H01 en souhaitant une cordiale bienvenue à chacun.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 17 décembre 2018

Dorénavant, le PV est mis à disposition sur le site internet de la commune en même temps que la convocation. Comme personne n'en demande la lecture, il est approuvé sans observation et à l'unanimité par l'assemblée.

2. Présentation et approbation du budget 2020

Le secrétaire présente le budget 2020 établis sur la base des comptes 2018 et du budget 2019

Ce dernier se présente comme suit :

✚ Total des dépenses	Fr.	10'250.00
✚ Total des recettes	Fr.	<u>10'605.10</u>
✚ Excédent de dépenses	Fr.	355.10

L'excédent de dépenses provient essentiellement de la gestion du compte bourgeoisial. L'augmentation des recettes est due à la vente de bois de feu à 33 cm qui est de plus en plus demandée.

Le budget est accepté à l'unanimité.

3. Divers

Une précision est apportée par M. Olivier Couach, conseiller en charge de la forêt, sur la proposition du Service des Forêts d'augmenter de 25% de plus l'entretien des forêts protectrices sans augmentation du budget alloué à ce travail. Ceci augmenterait les frais à charge des bourgeoisies ou communes.

Le Grand Conseil a entendu la forte désapprobation des propriétaires de forêt. Les députés ont accepté à l'unanimité et en urgence, un statu quo de deux ans sur le mode de financement actuel.

La parole n'étant pas demandée, la présidente clôt la séance à 20H07

Le Président :

B. Savioz

Le Secrétaire :

C. Goumand